



M. Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

**JEAN-BAPTISTE
BLANC**

Paris, le 20 octobre 2025

SENATEUR
DE
VAUCLUSE

Monsieur le Premier Ministre,

**GUISLAIN
CAMBIER**

SENATEUR
DU
NORD

Votre déclaration de politique générale, prononcée mercredi 15 octobre au Sénat, a dessiné l'action d'un gouvernement que vous avez voulu de missions et d'objectifs. Vous avez évoqué la confiance, l'efficacité et le sens retrouvé ; des valeurs que nous partageons pleinement.

**JEAN-MARC
BOYER**

SENATEUR
DU
PUY-DE-DOME

Mais cette feuille de route a aussi laissé, dans nos territoires, un goût d'inachevé : rien ou presque sur la transition écologique, la sobriété foncière, et surtout la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

**AMEL
GACQUERRE**

SENATEUR
DU
PAS-DE-CALAIS

C'est pourquoi nous souhaitons, au plus tôt, pouvoir échanger directement avec vous sur les attentes des élus locaux concernant la mise en œuvre du ZAN et sur notre proposition de loi TRACE – Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Élus locaux, adoptée au Sénat le 18 mars 2025 par 260 voix contre 17.

**DANIEL
GUERET**

SENATEUR
D'EURE-ET-LOIR

Sur le terrain, les élus se heurtent à une loi souvent inapplicable, conçue sans concertation suffisante. Le ZAN, tel qu'il est aujourd'hui appliqué, ne freine pas l'artificialisation : il paralyse des communes, bloque des projets de logements, retarde des infrastructures et entrave des initiatives pourtant vertueuses pour l'environnement.

C'est précisément pour répondre à ces difficultés que le Sénat a proposé, dans un esprit transpartisan, TRACE : une méthode claire, concertée et réaliste, fidèle à l'objectif du ZAN à l'horizon 2050, mais adaptée aux réalités locales.

TRACE redonne aux maires leur rôle de bâtisseurs responsables, réconcilie ambition écologique et cohérence territoriale, et incarne une sobriété foncière de bon sens, fondée sur la confiance et la responsabilité plutôt que sur la contrainte.



Monsieur le Premier ministre, le moment est venu d'avancer ensemble.

TRACE n'est pas un texte parmi d'autres : c'est une boussole pour la transition, un cap pour la sobriété foncière, un pont entre ambition écologique et cohérence territoriale.

Les élus, les aménageurs, les acteurs économiques et environnementaux l'attendent avec impatience.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez évoqué, devant la Haute Assemblée, votre volonté d'un gouvernement de missions et d'objectifs : le ZAN est un objectif, TRACE en est la trajectoire.

Aussi, fort de centaines de déplacements à la rencontre des élus, nous sollicitons de votre part un temps d'échange afin d'évoquer ensemble les voies d'une sobriété foncière juste, partagée et efficace.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et dans l'attente de cet échange constructif,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre haute considération républicaine.

Guislain CAMBIER

Sénateur du Nord

Président

du groupe de suivi sénatorial sur la réduction de l'artificialisation des sols

Co-auteur

*de la proposition de loi visant à instaurer une Trajectoire de Réduction de
l'Artificialisation Concertée avec les Élus locaux (TRACE)*

Jean-Baptiste BLANC

Sénateur de Vaucluse

Rapporteur

Co-auteur



Amel GACQUERRE

Sénatrice du Pas-de-Calais

Rapporteure

Jean-Marc BOYER

Sénateur du Puy-de-Dôme

Rapporteur

au nom de la commission des Affaires économiques

Daniel GUERET

Sénateur d'Eure-et-Loir

*Rapporteur pour avis au nom de la commission de l'Aménagement du
territoire et du développement durable*